

# Solidaires en action <sup>N° 28</sup>

Le 20 janvier 2010

## Grève reconductible à la raffinerie **TOTAL** de Dunkerque.

En septembre 2009, la direction de *Total* a décidé d'arrêter la production sur le site des Flandres, officiellement pour des raisons économiques conjoncturelles. A la même époque, le groupe avait mis à l'arrêt 25% des capacités de distillation sur le site de Normandie (Gonfreville l'Orcher), pour les mêmes raisons officielles. Ces décisions qualifiées de provisoires faisaient suite à l'annonce en mars de la suppression de 555 emplois en France, dont 300 dans le raffinage sur la période 2010-2013.


Malheureusement, l'analyse de SUD-CHIMIE, à l'époque, était la bonne : **le plan de réduction d'activité et d'emplois annoncés en mars, l'arrêt complet de la raffinerie de Dunkerque n'ont rien de conjoncturel**. Nous sommes au début d'une profonde stratégie de délocalisation industrielle dans le groupe *TOTAL*, en particulier dans les activités de raffinage du pétrole.

En n'investissant pas dans ses raffineries françaises pour les adapter aux nouveaux approvisionnements en brut, aux évolutions prévisibles de la demande en produits, à la réglementation environnementale européenne, *TOTAL* et ses dirigeants sont responsables de ces destructions d'emplois dans le groupe et dans la sous-traitance. La crise et l'évolution de la demande en carburants sont de bons prétextes pour amorcer cette délocalisation et installer le raffinage dans des pays moins regardants sur le plan social et environnemental.

**En 8 ans, TOTAL a consacré 30 milliards d'Euros au rachat de ses propres actions (pour les détruire ensuite et soutenir le cours)**. Les détenteurs de gros portefeuilles d'options d'actions, les dirigeants du groupe sont passés au tiroir-caisse ! Ce gaspillage aurait largement suffi à améliorer le taux de conversion des raffineries, à moderniser les outils pour limiter les pollutions aqueuses et atmosphériques et lancer des programmes de recherche et d'innovation permettant de s'adapter aux évolutions et aussi préparer l'après-pétrole.

**A Dunkerque où SUD est majoritaire, la grève reconductible a donc démarré le 12 janvier** ; rapidement un mouvement de solidarité des autres raffineries, s'est organisé (CGT, SUD) sous la forme de mise en débit minimale des unités et appel à 2 heures de débrayage pour les gens de jour. Ces actions ont duré 24 heures, c'était le cadre fixé. La solidarité a été forte sauf sur la raffinerie de Feyzin ou la CFDT, majoritaire, a tourné le dos au mouvement

**Le 1<sup>er</sup> février, la direction annoncera en CCE les décisions concernant l'avenir de la raffinerie de Dunkerque**. Ce même jour, CGT, SUD, FO, CGC, CFDT, appelle à une manifestation au siège de *TOTAL* à la Défense. **Soyons nombreux/ses, solidaires, le 1<sup>er</sup> février avec les camarades de Total en grève reconductible depuis le 12 janvier !**



La Défense le 15 janvier 2010

APPEL  
DES ORGANISATIONS SYNDICALES

**Manifestation le 1er février 2010**

Jour du CCE sur l'avenir de la raffinerie des Flandres  
au siège social de Total RM à la Défense

Inscrivez-vous nombreux auprès des organisations  
syndicales CGT – SUD – FO – CFE-CGC – CFDT

**En solidarité avec les salariés des Flandres**  
Pour défendre l'emploi et l'industrie du raffinage  
Pour exiger une politique d'investissement  
développant et pérennisant l'ensemble de nos sites  
industriels et bassins d'emploi

Les organisations syndicales de chaque  
établissement appelant à participer à cette  
manifestation se chargent d'organiser le transport  
pour un point de rassemblement fixé à 12h00 au  
pied de la Tour Total Michelet à la Défense.

## SNCF : le 3 février pour 24 heures, et plus fort ensuite ?

CGT, UNSA, CFDT, n'ont pas retenu la proposition SUD-Rail d'une grève démarrant le 19 (CCE SNCF), le 20 (CA SNCF) ou le 21 (convergence avec la grève de la Fonction publique). Finalement, les cheminot-e-s seront en grève, le 3 février. **Une grève de 24 heures ? Oui, mais unitaire et en s'engageant sur une suite.**

**Cette grève est unitaire (CGT, UNSA, SUD-Rail, CFDT)**. L'unité dans l'action est préférable à la désunion et l'inaction. Agents de conduite et les contrôleurs/ses en ont fait l'expérience mi-décembre, avec les préavis de grève retirés par les fédérations autres que SUD-Rail. **L'action doit être conçue pour gagner, pas pour se compter**. SUD-Rail a redit sa volonté de travailler à un mouvement « tous services », reconductible en assemblées générales. **La CGT a proposé que, dès le 4, si la direction ne recule pas, une nouvelle Demande de Concertation Immédiate soit déposée, pour une grève reconductible.**

SUD-Rail n'exclut aucun moyen d'action : pétitions, débrayages, grèves carrées, grèves reconductibles, actions locales, catégorielles, tous services, interprofessionnelles, il s'agit d'adapter la forme des mouvements au rapport de force et aux enjeux. Les dossiers auxquels nous sommes actuellement confrontés conduisent à la destruction de l'entreprise de service public ferroviaire : **une grève de 24 heures ne permettra sans doute pas de gagner, mais nous voulons construire le mouvement reconductible nécessaire.**

# Solidaires avec les Conti : nous étions le 13, à Amiens !

Notre présence marque notre volonté de solidarité avec les 6 camarades condamné-e-s le 1<sup>er</sup> septembre. Notre solidarité avec nos 6 camarades, mais aussi avec les 1.120 travailleurs/ses licencié-e-s et leurs proches. **Ce qui s'est passé à la sous-préfecture n'est qu'une conséquence de la scandaleuse décision patronale de licencier !**

Les patrons de Continental, comme les autres, empochent durant des années de l'argent public au titre de ce qu'ils appellent « *les aides à l'emploi* », avant de licencier. Les patrons de Continental, comme les autres, renforcent la précarité, la flexibilité, détériorent les conditions de travail, tout ça « *pour sauver l'entreprise* » disent-ils, avant de fermer l'usine et licencier ! **Alors, la vraie question, c'est : qu'est ce que c'est que quelques dossiers étalés par terre, au regard de 1.120 personnes foutues à la porte et perdant leur emploi ?** Ceux qui doivent être condamnés, ce ne sont pas les ouvriers. S'il y a des voyous, ce ne sont pas celles et ceux qui bossent, qui sont exploité-e-s durant des années, et qui se retrouvent ensuite au chômage.

**La décision prise par le Tribunal de Compiègne, le 1<sup>er</sup> septembre, est la décision d'une justice de classe. Une justice de classe, ça se prononce a priori en faveur du patronat et du gouvernement. Mais une justice de classe, ça se prononce aussi en fonction du rapport de force.** C'est pourquoi, il n'est pas anodin d'être présent-e ou pas, ici, aujourd'hui. Dans ce cadre, notre présence à la manifestation, les témoignages au procès, sont extrêmement importants. Car il ne s'agit pas que de solidarité. L'attaque patronale et gouvernementale contre nos 6 camarades, c'est une attaque contre l'ensemble des travailleurs/ses. **Pour Solidaires, la réponse doit être au niveau national, et interprofessionnel.**

La condamnation des Conti., c'est la résurgence de la loi dite « anti-casseurs », abolie il y a plus d'un quart de siècle. C'est une parodie de justice, où les patrons dénoncent celles et ceux qu'ils veulent faire condamner. C'est un message pour dire « voilà ce qui arrive aux salarié-e-s qui résistent ». Le cas des Conti., s'inscrit dans une politique globale :

- ◆ c'est la suite de la logique qui a mené à condamner les militants STC en Corse,
- ◆ c'est la logique répressive qui a abouti à l'emprisonnement de responsables de l'USTKE en Kanaky,
- ◆ aux sanctions qui pleuvent à ErDF suite aux grèves du printemps dernier, allant jusqu'à des licenciements de militants CGT et SUD Energie,
- ◆ aux sanctions envers des militants SUD de La Poste, pour avoir soutenu des luttes et s'être opposé au dumping social qui est au coeur du processus de privatisation,
- ◆ c'est aussi la répression dont sont victimes les « désobéisseurs » de l'Education Nationale, qui osent refuser de confondre Education et Endoctrinement,

- ◆ Et puis, la condamnation des Conti., c'est le prolongement du harcèlement subi par les militants syndicaux dans de nombreuses boîtes du privé : environ 15.000 licenciements, chaque année, de ces salarié-e-s protégé-e-s, que le Code du travail ne protège guère de la haine de classe patronale.

**Parce qu'il faut le dire haut et fort : les patrons, eux, n'ont pas d'état d'âme pour savoir si la lutte des classes existe encore ou pas !** Elle existe, ils la mènent, et notre responsabilité est de s'organiser pour la mener, nous aussi, le plus efficacement possible. De ce point de vue, l'unité, la démocratie, dont ont fait preuve les salarié-e-s de



Continental, est une richesse qu'il nous faut partager. L'intersyndicale, le comité de grève, le comité de lutte, le contrôle direct des travailleurs/ses sur les négociations, et surtout les assemblées générales régulières dans lesquelles chacun-e peut s'exprimer et où tous décident ensemble, ... il y a là des formes d'organisation et de luttes, qui ne sont pas nouvelles, mais qu'il serait bon d'utiliser plus souvent. Car ce sont celles qui permettent aux

travailleurs/ses d'agir directement, de prendre leur destin en main. Les syndicats ont toute leur place là-dedans. Toute leur place, mais pas celle qui consisterait à décider à place des travailleurs/ses.

**Des syndicats qui servent à quelque chose, ce sont des syndicats qui organisent la lutte collective.** Parce que le meilleur moyen d'éviter d'autres condamnations, c'est de multiplier les luttes, et de les coordonner nationalement, pour qu'il y ait, enfin, ce mouvement de grève et manifestations, interprofessionnel, national, qui est nécessaire pour que les patrons et le gouvernement reculent. L'Union syndicale Solidaires réaffirme qu'il y a urgence, non pas à décréter, mais bien à organiser ce mouvement. Il est de la responsabilité des organisations syndicales de le proposer et de l'organiser. Nous savons que des militant-e-s de diverses organisations pensent la même chose. Il est nécessaire que cette aspiration de nombreuses équipes de base s'exprime ouvertement, nationalement et unitairement.

Parce que la répression antisyndicale, la répression contre les mouvements sociaux, est un phénomène d'ampleur, l'Union syndicale Solidaires propose que les forces syndicales, associatives, politiques, présentes aujourd'hui réfléchissent ensemble à une campagne commune dans la durée. Dans notre esprit, cette démarche est, bien entendu, ouverte aux organisations non-présentes aujourd'hui, mais qui seraient désireuses de s'y joindre.

La lutte des Conti. est emblématique : elle fait partie de celles qui rappellent qu'uni-e-s, on peut faire reculer les prétentions patronales et gouvernementales.

**Soutien et solidarité avec nos camarades, annulation des condamnations et relaxe !**

**Le jugement sera rendu le 5 février, à 9 heures.**

## Grève à *Sanofi Aventis*.

La situation dans le groupe *Sanofi Aventis* est très tendue depuis un an. Devant la baisse annoncée des faramineux profits du groupe pour les années à venir, le conseil d'administration a pris les devants avec la nomination à la tête du groupe d'un directeur général, manager à l'anglo-saxonne, obnubilé par le niveau de l'action et peu soucieux des dégâts sociaux engendrés par sa « stratégie », c'est un adversaire de taille.

Il a commencé par s'attaquer à la R&D : 3000 emplois en passe d'être supprimé en France (fermeture ou vente de site, diminution des effectifs). Dans le même temps, il lamine les services centraux : 500 suppressions de postes. L'outil de production (Matières actives, formulation pharma) sera de la fête dans les mois à venir. Parallèlement, ce sont 2 milliards d'économies par an qu'il faut réaliser sur les frais de fonctionnement, ce qui a un impact sur les effectifs et les conditions de travail.

Or aujourd'hui, alors que le groupe annonce encore des bénéfices pharaoniques pour cette année (8 milliards €, après les 7 milliards de l'an dernier), les augmentations générales de salaires sont limitées à 1,2%. Les salarié-e-s du groupe ont pris ça comme une véritable provocation, et

spontanément, dans une vingtaine de sites du groupe, la colère a pris forme. **Dès la mi-décembre, plusieurs sites du groupe en France étaient en grève** pour des augmentations générales de 3%, 150 € minimum pour tous, et des garanties sur l'emploi.

La direction adopte une attitude de blocage : pas question de renégocier les salaires. Elle est fidèle en cela à la ligne du patronat en France pour qui la question des salaires n'est pas une question de moyens mais bien une question idéologique. Toutefois, elle a dû en rabattre devant la détermination des salarié-e-s et faire quelques propositions, bien insuffisantes ;

**Le 14 janvier, une manifestation devant le siège parisien du Groupe a permis à plusieurs centaines de salariés, venu-e-s de toute la France d'exprimer leur colère face à une direction retranchée dans un blockhaus gardé par des CRS.** La direction de *Sanofi Aventis* a refusé toute concession sur le plan salarial. La situation est bloquée. SUD CHIMIE PHARMA exige de la direction de *Sanofi Aventis* la satisfaction des justes revendications de salariés en matière de salaires et d'emploi.

## Fonction publique : grève unitaire CGT, FSU, Solidaires.

Le 6 janvier 2010, le Président de la République a confirmé sa politique destructrice de la Fonction Publique, contraire aux besoins de la population. Depuis 2007, plus de 100 000 postes auront été supprimés dans la seule Fonction publique de l'Etat, avec plus de 34 000 suppressions programmées pour la seule année 2010. D'autres le seront encore, y compris dans la Fonction publique territoriale et à l'Hôpital public, ce dernier étant déjà asphyxié par le sous-effectif.

Il ne s'agit pas simplement de l'application d'une logique budgétaire, chère au Premier Ministre, visant à réduire les dépenses publiques, mais bien de la mise en œuvre d'orientations visant à promouvoir partout la loi du marché et les intérêts particuliers. Cette politique de suppression d'emplois est aggravée par les attaques contre le Statut, par les effets de la Révision générale des politiques publiques, par la Réorganisation administrative territoriale de l'Etat et par la loi HPST qui met la touche finale aux moyens de la privatisation de tous les services sanitaires et sociaux lucratifs. Mais cela ne suffit pas et le projet de Réforme territoriale met en danger le service public local qui assure au quotidien le service de proximité pour tous les citoyens.

La résistance à cette offensive inégalée contre la Fonction publique s'est organisée et les luttes se multiplient sur l'ensemble du territoire. **Au 18 janvier, sont d'ores et déjà recensés 114 manifestations et rassemblements le 21. De nombreux secteurs ont appelé à la grève avec, parfois, des intersyndicales dépassants largement le cadre de l'appel national.** Pour la FSU, la CGT et Solidaires, cette journée de grève s'inscrit dans un processus durable de mobilisations, nécessaire à la création du rapport de force obligeant le gouvernement à reculer et à décider d'une autre politique pour la Fonction publique répondant à l'intérêt général et aux besoins de toute la population.

## Deux (anciens) maitres chiens en grève de la faim.

Boubacar Diarra et Sékou Bah, anciens maitres chiens de la SNCF, exploités durant plusieurs années par des entreprises de négriers sous traitantes de la SNCF (ils étaient payé au noir, sans bulletin de salaire, travaillant sous un nom d'emprunt et subissait des conditions de travail inacceptables (plus de 200 heures par mois, des périodes de travail allant jusqu'à 20 jours consécutifs, des amendes régulières avec ponction sur son salaire etc...) se sont vu refuser l'attribution d'une carte de séjour par la préfecture de police de Paris contrairement à leur 36 autres collègues régularisés en septembre 2009.

Ayant débuté une grève de la faim le 14 décembre ils décidaient de suspendre leur action le 30 décembre à la demande de la préfecture qui souhaitait réexaminer leur dossier. Lors de la rencontre avec la préfecture, **SUD-Rail a mis l'accent sur le fait que le syndicat avait respecté ses engagements et qu'il était nécessaire que le gouvernement et la préfecture fassent de même en régularisant la totalité des 38 maitres chiens de la SNCF qui ont eu le courage de se révolter contre leur situation indigne d'une entreprise nationale.** Après nous avoir fait lanterner durant plus de dix jours il semble que la réponse de la préfecture sera négative. Nos deux camarades ont donc décidé de reprendre leur grève de la faim, le 19 janvier.

## Les jeudis noirs de la culture.

Entre le 23 novembre, date du début de la grève au centre Beaubourg, et la mi-décembre 2009, le ministère de la Culture a connu un mouvement de grève de forte ampleur, qui s'est accompagné de nombreuses actions menées par le personnel et les organisations syndicales. Cette mobilisation s'inscrit dans la continuité des luttes menées depuis deux ans contre la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et ses conséquences dramatiques pour la politique culturelle, les agents et les usagers.

L'intransigeance du gouvernement et donc la nécessité d'inscrire ce mouvement dans la durée ont contraint à adapter les formes de celui-ci et à suspendre la grève reconductible. Pour autant, cela ne signifie en rien la fin de la lutte. SUD Culture Solidaires a proposé la création des « *Jeudis noirs de la Culture* », pour rappeler la situation désastreuse de la Culture et la nécessité de s'y opposer.

**Depuis le 24 décembre ces actions hebdomadaires, notamment le blocage des caisses de certains musées pour permettre un accès gratuit aux visiteurs/euses, ont permis de sensibiliser ceux/celles-ci sur l'avenir d'une culture non marchande et d'entretenir les résistances.** Ces *Jeudis noirs* favorisent aussi la convergence des luttes et l'interprofessionnel - notamment à travers l'organisation de débats communs avec les collègues, syndiqué-e-s ou non, d'autres services publics.

## Pour la suppression du ministère de l'identité nationale...

Lancé par des chercheurs/ses, dont le travail porte sur les nations et les nationalismes, sur l'immigration, l'asile et les minorités visibles, ainsi que sur le racisme et la xénophobie, **un collectif pour la suppression du Ministère de l'Identité nationale et de l'Immigration s'est mis en place.** En sont membres, les partis de gauche et le Modem, de nombreuses associations (Amoureux au ban public, ATTAC, Avocats pour la défense des droits des étrangers, Cette France-là, CIMADE, GISTI, LDH, MRAP, RESF, SOS Racisme, etc.), des syndicats (Sud Éducation, Union syndicale solidaires, FSU, CGT-Educ'action, FERC-CGT). Des collectifs locaux sont en création dans plusieurs villes. [www.pourlasuppressionduministereledidentitenationale.org](http://www.pourlasuppressionduministereledidentitenationale.org)

## L'Union SNUI/SUD Trésor agit avec les Sans-papiers.

L'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires est impliquée depuis plus de trois ans sur le sujet des travailleurs sans papiers, notamment avec Droits Devant !! Sud Travail et plusieurs Comités de Sans-papiers (CSP) et elle a activement participé au lancement de la campagne « *racket* ». Orientée dans un premier temps sur l'aspect « cotisations sociales », la campagne prend appui depuis fin 2009 sur la relation entre l'impôt et les travailleurs sans papiers.

En effet, **ceux-ci déclarent leurs revenus, payent de la TVA, mais n'ont aucun droit en retour.** Pire encore, le traitement de leurs déclarations fiscales est fortement inégalitaire et nous avons déjà recensé 3 cas de figure discriminant :

- ⇒ Soit la déclaration est correctement « taxée » mais sans la moindre reconnaissance citoyenne en retour alors que contribuer au fonctionnement de la société par sa contribution fiscale est un acte citoyen inscrit dans la déclaration des droits de l'Homme de 1789 (article 14, consentement à l'Impôt),
- ⇒ Soit la déclaration n'est volontairement pas « taxée » suite à des ordres illégaux donnés dans certains centres des Impôts,
- ⇒ Soit le quotient familial et le barème de taxation ne sont pas correctement appliqués : quand un travailleur prête son « identité » à d'autres, tous les revenus des 3, 4 ou 5 personnes travaillant sous la même identité sont imprimés sur la déclaration de revenus préremplie du « prêteur ». Même si la somme due est répartie entre eux, de fait elle n'est pas calculée conformément aux Lois de la République et aux dispositions du Code Général des Impôts.

Face à de telles injustices, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires s'est inscrite dans une campagne d'actions en plusieurs actes, étalée sur plusieurs mois, pour obtenir la régularisation des travailleurs sans papiers et aussi pour fédérer les différents mouvements actuels.



L'acte I s'est déroulé le 12 janvier, **200 travailleurs sans papiers de Droits Devants !!, de la CSP 75, 17ème et de Vitry ont occupé la direction des services fiscaux de Paris centre pour obtenir une audience à Bercy sur leur traitement fiscal inégalitaire, injuste et même parfois illégal.** Il aura fallu 4h à l'administration des Finances Publiques pour qu'elle accepte nos demandes. L'acte II peut donc maintenant être préparé. **Il s'agit d'organiser une manifestation de sans papiers et de leurs soutiens le jour de l'audience (le 4 février)** en invitant à y participer toutes les organisations syndicales, associatives et politiques impliquée dans cette lutte.